

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° ARS/POMS/PH/971-2019-06-18-002**

**Pour la création d'une Plateforme d'orientation et de
coordination du parcours de bilan et d'intervention précoce
pour les enfants avec des troubles du neuro-développement**

A N N E X E 2

**SUPPORT DE REPONSE A L'APPEL A
MANIFESTATION**

LA PLATEFORME D'ORTIENTATION ET DE COORDINATION

Logo organisme
gestionnaire

Etablissement potentiellement porteur de la plateforme :

FINESS géographique de l'établissement :

Organisme gestionnaire :

Contact du référent dossier : NOM

Capacité à fédérer un réseau de ressources efficient atour des usagers

Partenaires envisagés pour mener à bien la mission :

Partenariats avec des structures médico-sociales :

Partenariats avec des structures sanitaires :

Partenariats avec des professionnels libéraux :

Partenariats avec des réseaux :

Partenariats avec des associations d'usagers ou de familles :

Autres :

Parmi ceux-ci, organismes pour lesquels un partenariat est déjà existant :

Parmi ceux-ci, organismes pour lesquels le partenariat est déjà formalisé (convention) :

Compétences mobilisées et mobilisables pour fédérer ce réseau :

ETP mobilisés pour fédérer ce réseau :

ETP mobilisables pour fédérer ce réseau :

Maillage territorial

Cartographie des ressources à mobiliser pour constituer la plateforme.

Capacité à établir des diagnostics précoces pour les enfants porteurs de troubles du neuro-développement

File active 2018 « diagnostics précoces » tous troubles du neuro-développement confondus (0-6 ans) :

Délai moyen 2018 entre premier contact et premier rendez-vous avec un professionnel :

Délai moyen 2018 entre premier rendez-vous avec un professionnel et diagnostic formalisé communiqué à la famille :

Compétences internes sollicitées :

- Professionnel 1
- Professionnel 2
- ...

Compétences externes sollicitées :

- Professionnel 1
- Professionnel 2
- ...

Description du processus « diagnostic » :

Les formations suivies en lien avec le diagnostic :

Capacité à assurer des prises en charge précoces pour les enfants porteurs de troubles du neuro-développement

File active 2018 « prises en charge précoces » tous troubles du neuro-développement confondus (0-6 ans) :

Délai moyen 2018 entre premier contact et premier rendez-vous avec un professionnel assurant l'accompagnement de l'enfant :

Principaux prescripteurs :

Compétences internes sollicitées :

- Professionnel 1
- Professionnel 2
- ...

Compétences externes sollicitées :

- Professionnel 1
- Professionnel 2
- ...

Description du processus « prise en charge précoce » :

Les formations suivies en lien avec la prise en charge précoce :

Le calendrier de déploiement envisagé pour la plateforme :

Description des principales étapes et échéances nécessaires à la préfiguration de la plateforme pour assurer sa mise en œuvre opérationnelle au plus tard au **1^{er} octobre 2019**.